

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR D'ACCUEIL DE LOISIRS

Traversée par la rivière Ognon, la Communauté de Communes du Val Marnaysien a été créée le 1^{er} janvier 2014. Le territoire est composé de 45 communes, situées entre les départements du Doubs et de la Haute-Saône.

La Communauté de Communes est située à mi-chemin entre Gray et Besançon, et traversée par la route départementale 67. Elle se situe à environ 10 min de l'autoroute A36, et également à proximité de la gare de Saint-Vit et de la gare LGV des Auxons.

La CCVM exerce la compétence petite enfance, avec un multi-accueil permettant l'accueil de 30 enfants de moins de 3 ans à Marnay, la compétence scolaire et périscolaire avec un ensemble de 10 sites sur le territoire.

Dans ce cadre, nous recrutons pour la période du 15/05/2023 au 09/08/2023 un directeur d'accueil de loisirs, avec possibilité de renouvellement sur l'année scolaire 2023/2024.

Planning établi sur 5 jours par semaine, en coupé le lundi, mardi, jeudi et vendredi, et en demi-journée le mercredi.

Mission principale du service	<p>Diriger l'accueil de loisirs.</p> <p>Préparer, animer et développer des temps d'animation pour des enfants de 3 à 17 ans pendant le péri et l'extrascolaire ainsi que des activités intergénérationnelles.</p> <p>Organiser et mener à bien le projet d'animation défini</p>
Lieu de travail	Accueil de loisirs à Pin
Temps de travail	35h/semaine
Positionnement hiérarchique	Le directeur de structure est placé sous la responsabilité du coordinateur enfance jeunesse
LES MISSIONS DU POSTE	
Missions et activités du poste	<p>Diriger le pôle et l'équipe d'animation</p> <p>Diriger les temps extrascolaires sur l'ensemble des pôles de la CCVM</p> <p>Accueillir et informer les parents</p> <p>Animer les réunions d'équipe</p> <p>Participer aux conseils d'école</p>

	<p>Participer aux réunions hebdomadaires avec le coordinateur</p> <p>Suivre la bonne réalisation des tâches imparties à l'équipe d'animation (périscolaire, extrascolaire, ateliers sportifs et culturels...)</p> <p>Gérer les conflits survenant au sein de l'équipe d'animation ou avec les extérieurs</p> <p>Gérer les plannings hebdomadaires des animateurs</p> <p>Rédiger les documents tels que les documents pédagogiques ou les conventions...</p> <p>Suivre les budgets</p> <p>Accompagner et suivre les stagiaires</p> <p>Préparer et animer des activités périscolaires et extrascolaires</p> <p>Développer des projets diversifiés</p> <p>Organiser les projets d'animation pendant le péri et l'extrascolaire</p> <p>Servir les repas</p> <p>Ranger, gérer et nettoyer les locaux</p>
<p><i>Intérêts, contraintes, difficultés du poste</i></p>	<p>Flexibilité des plannings selon nécessité</p> <p>Responsabilité des réunions d'équipe</p> <p>Pratique de l'entraide entre collègues</p> <p>Port d'une tenue adaptée</p> <p>Ponctualité</p>
<p>COMPETENCES REQUISES</p>	
	<p>Être capable de gérer un pôle dans son ensemble : l'équipe, les activités, les plannings...</p> <p>Être capable d'accompagner une équipe d'animation de manière pédagogique</p> <p>Être source de proposition</p> <p>Être un élément moteur au sein de l'équipe d'animation</p> <p>Être capable de mettre en place des activités ludiques et innovantes répondant aux besoins et capacités des enfants accueillis</p> <p>Être capable de proposer des activités répondant aux objectifs pédagogiques et éducatifs de la structure</p> <p>Connaître et respecter la législation et les règles de sécurité</p> <p>Maîtriser les outils informatiques : word, excel...</p>

Profil du poste	
<i>Les formations et qualifications</i>	PSC1 BAFD BPJEPS obligatoire Permis de conduire

Pièces requises : lettre de motivation et CV

Modalités de recrutement :

Contrat en CDD du 15/05/2023 au 09/08/2023, reconductible sur l'année scolaire 2023/2024.

Rémunération selon grille indiciaire d'animateur

Contact : service RH – 03 84 31 98 95 – rh@valmarnaysien.com